



Piratage, copie illégale et modification substantielle

Par **Cenoso**, le **10/04/2019** à **17:01**

Bonjour,

Pensez-vous qu'il serait légal de proposer au téléchargement des fichiers substantiellement modifiés d'un film piraté (ou autre type de fichier), c'à d illisibles en tant que tels mais lisibles seulement après avoir été "réparés" par un logiciel spécialement conçu (vers lequel le site se garderait bien de renvoyer). S'agirait-il de contrefaçon ?